



## Modalités de main levée sur une saisie attribution

-----  
Par Visiteur

Le JEX du TGI de Toulon a ordonné la main levée sur une saisie attribution abusive. Après deux courriers à la Banque Postale et l'envoi d'une copie du jugement, pas de réponse et les sommes saisies ne sont toujours pas recredités .  
Que faire ?

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Le JEX du TGI de Toulon a ordonné la main levée sur une saisie attribution abusive. Après deux courriers à la Banque Postale et l'envoi d'une copie du jugement, pas de réponse et les sommes saisies ne sont toujours pas recredités .  
Que faire ?

Avez vous signifié le jugement par huissier? Si non, il convient de prendre un huissier afin de procéder aux mesures nécessaires.

Très cordialement,

je reste à votre entière disposition.